



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Négociations locales au CISSS de la Gaspésie L'APTS interpelle le CA pour dénoncer l'impasse des pourparlers

Sainte-Anne-des-Monts, le 27 septembre 2018 – Les membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux ([APTS](#)) de la région ont interpellé aujourd'hui le conseil d'administration (CA) du CISSS de la Gaspésie, réuni au [centre de réadaptation de Saint-Anne-des-Monts](#), pour dénoncer l'impasse des pourparlers, qui perdure à moins d'une semaine de l'échéance des négociations, prévue le 30 septembre prochain.

L'APTS met en doute la volonté de l'employeur à négocier de bonne foi. « Ça fait plusieurs mois que les négociations ont commencé, et il n'y a aucun progrès notable sur les enjeux les plus importants. Si l'employeur continue à démontrer aussi peu d'intention à conclure une entente satisfaisante, c'est la population qui sera perdante », prévient Guylaine Michel, porte-parole de l'APTS pour la Gaspésie.

Les concessions qu'exige actuellement le CISSS auraient en effet des conséquences déplorables sur le redéploiement des soins de santé et des services sociaux offerts à la population. « L'enjeu est d'autant plus important, souligne Guylaine Michel, que les dispositions découlant de cette ronde de négociation vont établir les bases de la réorganisation du travail de façon pratiquement permanente dans la région; d'où l'importance de bien les définir ».

Depuis l'instauration de la réforme, en 2015, l'APTS constate et déplore une détérioration croissante des conditions de travail de ses membres et de l'offre de services aux usager·ère·s. « Le CISSS applique un modèle de gouvernance centré sur une vision strictement comptable et industrielle des services, en oubliant complètement que lesdits services sont donnés à des humains, par des humains », déplore Guylaine Michel.

Les négociations achoppent en effet sur plusieurs points susceptibles d'altérer la qualité et l'accessibilité des services, dont notamment : une mobilité accrue du personnel qui lui fera passer plus de temps sur la route qu'auprès des usager·ère·s; des exigences administratives croissantes qui vont gruger considérablement le temps consacré à la prestation de services et, surtout, des mesures qui gênent le recrutement et la rétention du personnel au lieu de le favoriser, un problème particulièrement criant en Gaspésie.

Si les parties n'arrivent pas à s'entendre d'ici l'échéance du 30 septembre prochain, elles devront passer par la médiation. « Un tel scénario serait grandement déplorable, de mettre en garde la représentante de l'APTS. Dans un contexte de profonde restructuration du réseau, il serait carrément

